REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT D EURE ET LOIR

ARRONDISSEMENT DE CHARTRES
CANTON D'EPERNON

MAIRIE DE SAINT PIAT

AVIS D'INFORMATION

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie de Saint Piat
en **séance ordinaire**
le mercredi 4 novembre 2026 à 20h00

Ordre du jour :

A. *Présentation des pouvoirs,*
B. *Désignation d'un secrétaire de séance,*
C. *Approbation du compte rendu de conseil municipal du 15 septembre 2026*

1 Dissolution de l'AFR – reprise des comptes dans le budget de la commune,
2 Eure-et-Loir Ingénierie – dénonciation de la convention relative à l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme – Mise en place d'une convention harmonisées au 1er janvier 2027,
3 Territoire d'ÉNERGIE 28 – Convention enfouissement des réseaux aériens et d'exécution éventuelle de travaux connexes rue des Martels T2,
4 Orange – Convention pour l'enfouissement coordonné des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange et des réseaux aériens de distribution d'électricité établis sur support communs – rue des Martels T1,
5 Aliénation de l'immeuble sis 10 avenue de la Gare, ancienne propriété de M. Sébastien GUYOTON

A St-Piat, le 29 octobre 2026

Le Maire,

Christophe LARDEAU

MAIRIE DE SAINT-PIAT 28 (Eure-&-Loir)